

LE MAIRE

Aux membres du Conseil municipal**Cher(e) Collègue,**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la prochaine réunion du Conseil municipal qui se tiendra le :

**Lundi 1^{er} mars 2021 à 18 h
en visio/audioconférence**

Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et à l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifiée, cette séance se déroulera en visioconférence et sera retransmise en direct sur le site internet de la Ville. Afin d'y participer, vous êtes invité(e) à vous connecter à 17 h 45 en suivant le lien de connexion transmis dans l'invitation électronique.

J'attire votre attention sur la caméra qui doit impérativement être active pour pouvoir participer à la réunion.

Un appel nominal sera effectué en début de séance afin d'identifier les participants, présents et pouvoirs. Pour rappel, selon les modalités de la loi susvisée, chaque élu présent peut être porteur de deux pouvoirs et le quorum est fixé au tiers des membres présents.

Les pouvoirs devront être transmis au Secrétariat général secretariat.general@ville-larochelle.fr au plus tard le vendredi 26 février.

Une fiche technique détaillant ces modalités d'accès ainsi que la procédure à suivre pour le vote vous sera également communiquée avant la réunion.

Une présence salle des Dames Blanches de la Communauté d'Agglomération reste possible à titre exceptionnel et pour un nombre très limité de participants afin de garantir le respect des mesures barrières, soit 4 représentants de la liste "Tous Rochelais", 2 représentants de la liste "La Rochelle, le Renouveau", 2 représentants de la liste "Ensemble, osons l'écologie".

.../...

Par ailleurs, conformément à l'ordonnance susvisée, les votes ne pourront avoir lieu qu'au scrutin public. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le point de l'ordre du jour sera reporté à une séance ultérieure, qui ne pourra pas se tenir par voie dématérialisée.

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

LE MAIRE,

Bien à vous



Jean-François FOUNTAINE

- ORDRE DU JOUR -

- Adoption des procès-verbaux des séances du Conseil municipal des 4, 10 et 15 juillet, 21 septembre et 12 octobre 2020.
 - Point d'information sur la situation sanitaire et les vaccinations.
 - Point d'information sur le site du Gabut.
 - Point d'information sur le devenir de la restauration scolaire.
1. Règlement intérieur du Conseil municipal.
 2. Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Elaboration d'un pacte de gouvernance. Avis du Conseil municipal.
 3. Budget primitif 2021.
 4. Election d'une Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent.
 5. Secteur centre. Cession de l'ensemble immobilier situé 2 place de Verdun, rue Chaudrier et rue Rambaud. Choix du candidat.
 6. Construction du centre social et culturel Christiane Faure. Permis de construire. Autorisation de signer et de déposer.
 7. Quartier de Tasdon. Avenues Jean Moulin et Simone Veil. Autorisation du propriétaire de déposer une demande de permis d'aménager au profit de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.
 8. Travaux sur voiries d'intérêt communautaire. Convention avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Avenue Jean Moulin.
 9. Requalification de la rue des Trois Fuseaux, de la place Sophie Hillel et de la rue Thiers. Déclaration préalable de travaux. Autorisation de signer.
 10. Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage relatif aux travaux sur des ouvrages GEPU dans le cadre d'opérations de voirie à La Rochelle.
 11. Remplacement du platelage de la passerelle du Matelot Jean Rousseau. Déclaration de travaux. Autorisation de signer.
 12. Servitude de passage au profit d'ENEDIS. Raccordement réseau HTA. Projet Calypso. Rue du Moulin des Justices. Parcelle CO 122.
 13. Servitude de passage au profit d'ENEDIS. Raccordement Projet Mediatim Impasse de Coureilles. Rue de la Sauvagère. Parcelle HD68.
 14. Règlement de fonctionnement : inscriptions, restauration scolaire, temps de vie de l'enfant.
 15. Musées. Révision des tarifs 2021. Ajout d'un tarif supplémentaire pour les expositions de grande envergure au Musée Maritime.

16. Carré Amelot. Remboursement des places de spectacles en cas d'annulation.
17. Carré Amelot. Contrats de coréalisation saison 2020-2021. Autorisation de signer.
18. Exposition « Allons voir la mer avec Doisneau » au Musée Maritime. Convention de partenariat avec la société Baluze.
19. Licences d'entrepreneur de spectacles pour l'exploitation des salles communales. Constitution des déclarations de demande et de renouvellement.
20. Utilisation des installations de la SEM La Rochelle Tourisme & Evènements. Attribution d'une subvention à l'association Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (SNPDEN).
21. Ressources humaines. Remise gracieuse de dette.
22. Délégation du Conseil municipal au Maire. Récapitulatif des décisions prises. Communication au Conseil municipal.